

Question 18/2: Stratégie de transition des réseaux mobiles vers les IMT-2000 et les systèmes ultérieurs

1 Exposé de la situation

Bien qu'il paraisse évident que la transition vers les réseaux de troisième génération s'universalisera avec le temps, elle ne progressera pas de la même façon dans tous les pays, surtout dans les pays en développement. L'UIT-D peut jouer un rôle important en aidant les Etats Membres et les Membres des Secteurs des pays en développement à passer progressivement, tant sur le plan technique que sur le plan économique, de leurs réseaux de première et deuxième générations actuels aux réseaux de troisième génération et au-delà.

2 Question ou thème qu'il est proposé d'étudier

Déterminer l'incidence économique et les aspects relatifs au développement d'une telle transition, en portant une attention particulière à sa viabilité financière pour les utilisateurs finals. Déterminer également les techniques de transition compte tenu de l'expérience acquise par les pays développés et des besoins spéciaux des pays en développement (par exemple, population peu dense, faible densité de trafic, conditions de propagation et le besoin d'un réseau national IMT-2000 à faible coût). Examiner la possibilité d'utiliser pour les IMT-2000 et les systèmes ultérieurs les fréquences attribuées aux systèmes mobiles de la première et la deuxième génération.

3 Résultats attendus

Une directive sur la transition harmonieuse, y compris l'interopérabilité des systèmes entre technologies de troisième génération, la collecte, l'analyse et la diffusion périodique des données y relatives en provenance des groupes compétents à l'UIT et à l'extérieur (groupes d'opérateurs pour les services mobiles, etc.).

4 Echéance

Au cours de la prochaine période d'études de l'UIT-D, avec un guide à moyen terme vers la mi-2004.

5 Auteurs/coauteurs

Cette Question a été demandée par la Commission d'études 2 de l'UIT-D et les pays en développement.

6 Origine des contributions

- 1) Collecte des progrès techniques réalisés dans ce domaine, aussi bien à l'UIT-R qu'à l'UIT-T.
- 2) Manuel de l'UIT sur les IMT-2000 et les systèmes ultérieurs.
- 3) Projets des organisations nationales et/ou régionales dans les pays développés (par exemple, ETSI, TTA, ARIB, etc.).
- 4) Expériences acquises en matière de transition harmonieuse par des administrations de pays développés et en développement.
- 5) Contributions appropriées des fabricants.

7 Destinataires de l'étude

	Pays développés	Pays en développement	PMA
Décideurs en matière de télécommunication	X	X	X
Régulateurs des télécommunications	X	X	X
Fournisseurs (opérateurs) de services	-	X	X
Fabricants	X	-	-

a) Destinataires de l'étude - qui précisément en utilisera les résultats?

Les opérateurs de télécommunication, les décideurs et les régulateurs.

b) Méthodes proposées pour la mise en œuvre des résultats

Les opérateurs mettront directement en œuvre les résultats de ces travaux.

8 Méthodes proposées pour traiter la Question ou le thème

a) Comment?

Au sein d'une **commission d'études**:

Un groupe central d'experts bénévoles et d'experts du BDT devrait être établi au sein d'une commission d'études et chargé de soumettre à celle-ci, lors de sa réunion annuelle, des résultats proposés selon le calendrier. Ce groupe devrait se composer d'experts en services mobiles (de préférence des opérateurs et des fabricants de réseaux mobiles), un équilibre géographique devant être respecté entre pays développés et pays en développement.

b) Pourquoi?

Une période de plusieurs années sera nécessaire pour que les objectifs visés par cette Question puissent être atteints: ces travaux seront principalement fondés sur les progrès futurs qui seront réalisés par l'UIT-R et par l'UIT-T ainsi que par les organisations nationales et/ou régionales concernées dans les pays développés.

9 Coordination

Il convient que le groupe central d'experts proposé prenne en considération (sans redondance d'activités):

- les résultats obtenus par les commissions d'études à l'UIT-T et par le Groupe de travail 8F de l'UIT-R;
- toute étude régionale relative à une telle transition, effectuée en particulier par des groupes d'opérateurs régionaux (comme l'ETNO, des groupes d'opérateurs de services mobiles, etc.);
- les résultats obtenus par les exploitants de services mobiles bimodes (Terre et satellite).

10 Autres informations utiles

Données relatives aux régimes d'octroi de licences pour les IMT-2000.
